RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 14 février 2025

portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité sciences et médecine des animaux de laboratoire

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-65 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 relatif aux diplômes nationaux d'études spécialisées vétérinaires ;

Vu l'avis du conseil national de l'ordre des vétérinaires en date du 20 janvier 2025 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité sciences et médecine des animaux de laboratoire.

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

Mme Bourges-Abella (Nathalie) ;

M. Desfontis (Jean-Claude) ;

Mme Goutchtat (Rébecca) ;

Mme Granat (Fanny) ;

M. Mallem (Yassine) ;

M. Storck (Fanny).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

Mme Bouchoux (Elodie) ;

M. Hubert (Thomas) ;

Mme Maisonneuve (Catherine) ;

M. Noël (Guillaume) ;

Mme Bonnet (Laurence).

Article 2

Conformément aux dispositions de l’article 4 de l’arrêté du 13 avril 2021 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de cinq ans.

Article 3

L’arrêté du 25 mars 2024 portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité sciences et médecine des animaux de laboratoire est abrogé.

Article 4

Le Directeur Général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 14 février 2025

La ministre l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur de l’enseignement supérieur

Jérôme Coppalle